

Départ : Parking de l'auberge. Rejoindre la D55, prendre à droite et traverser le village.

1 A 200 m de la mairie, sur la droite de la route, un marécage a été transformé en petit étang : des épouvantails veillent au niveau de l'eau ! Ce bassin, fermé par une clide à « banlève », est une réserve d'eau contre les incendies.

2 Quelques mètres plus loin, à gauche dans le tournant, un ruisseau aménagé en cascades alimente un abreuvoir toujours en service ! Celui-ci résiste aux techniques modernes des citernes et bassins métalliques.

3 Après la grange et la maison des Gannes, vue sur le village avec son église perchée sur un petit suc et ses maisons enfouies dans la verdure.

4 Continuez à droite, direction Lapeau, sur la D55. Prendre le premier chemin à droite (dit chemin du coteau), c'est un ancien chemin pour les troupeaux et les charrettes qui longe une série de pacages humides traversés par le ruisseau des Gannes. Remarquez à droite près du chemin, d'anciennes « cerbes » privées (réserves d'eau de source servant à l'irrigation des prêtres par un système de rigoles utilisées au printemps et d'abreuvoir).

5 Longez le pré-clos. Un « bélier » remonte l'eau de ruisseau. Avant, il alimentait la ferme située au dessus.

6 Au carrefour, prendre à gauche direction Majou. En période pluvieuse, écoutez les petites cascades cachées dans les fourrés ; c'est le ruisseau des Gannes qui va rejoindre le Vianon.

7 Continuez à droite vers Majou, Arcan. Vous longez la vallée du Vianon dont le bruit de l'eau est audible.

8 Au croisement, accès possible au moulin d'Arcan en 5 min. Au bout du chemin, vue sur ce moulin du 18e siècle (propriété privée) dont les meules à grains, à noix et à châtaignes sont arrêtées depuis les années 1914.



9 Revenir sur vos pas et suivre la piste tout droit.

10 Vous traversez la petite vallée du ruisseau du Majou (affluent du Vianon). Ce ruisseau alimente les pacages et sert d'abreuvoir naturel aux troupeaux et à la faune sauvage (sangliers, cerfs, chevreuils...)

11 Suivre la direction Piers à droite. Vous longez à nouveau la vallée du Vianon sur une route goudronnée en descente douce, jusqu'au chemin direction le Theil à gauche. Là, en hiver, vue sur le moulin de Piers (ancien moulin à farine, à huile de noix) C'est actuellement une habitation privée ; vous pouvez, par la route, faire un aller-retour jusqu'à ce moulin.

12 Retour au chemin vers le Theil (point 11). Montez à travers bois en traversant un autre ruisseau. Sur la droite, remarquez une zone boueuse : c'est la baignoire des sangliers, appelée bauge ou souille. Ces zones boueuses leur servent à se rafraîchir et à se déparasiter. Continuez à monter, en contrebas à gauche, remarquez une cerbe abandonnée. Ces réserves d'eau étaient bâties en pierre du pays (du schiste) et entretenues par les paysans. Beaucoup de pacages étaient alors irrigués par ce système. Les parcelles ont été remembrées : agrandies et asséchées pour permettre la modernisation de l'agriculture avec le gros matériel agricole. Les cerbes et les rigoles ont disparu.

13 A la sortie du chemin, prenez à gauche direction Pers, Saint Hilaire Luc, puis à droite, puis à gauche, vous atteignez le carrefour (où vous êtes déjà passé à l'aller) tournez à droite et **suivre toujours les panneaux direction St Hilaire Luc** jusqu'au lavoir.

14 Après le lavoir, prendre dans la montée à gauche, un petit chemin de terre qui retrouve la D55 et le village à droite. Arrivée au parking (coin pique-nique et point d'eau à l'Eglise)



Abreuvoir alimenté par un ruisseaulet aménagé en cascades (visible au point 2)



Lavoir de Saint Hilaire Luc (visible au point 14)

Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie au 05 55 95 97 23 (ouverture les lundis et jeudis matins)

Ou envoyer un mail à :

mairiesthilaireluc@orange.fr

Site Internet :

www.sainthilaireluc.fr



CIRCUIT PEDESTRE DE SAINT HILAIRE LUC

« Au fil de l'eau »

Brochure réalisée par la mairie, les habitants de Saint Hilaire Luc et les élèves du LEGTA de Neuvic avec l'aide du Conseil Général de la Corrèze et de la Communauté de Communes des Gorges de la Haute Dordogne.

I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique.



CIRCUIT PEDESTRE DE SAINT HILAIRE LUC

« Au fil de l'eau »



Distance : 7,3 km ou 8.3 km si A-R au moulin d'Arcan n° 8

Durée : 2h00

Altitude min-max : 500-610 m

Dénivelés cumulés : 250 m

Difficulté : moyenne

Balisage : jaune

Point de départ : parking de l'auberge de la Marguerite à Saint Hilaire Luc

D'une longueur de 7 km, ce sentier vous conduira à travers bois et champs pour découvrir, dans une atmosphère sereine, la place qu'occupe l'eau dans la nature et les paysages.

Afin de comprendre comment elle a pu influencer les hommes dans leur vie quotidienne et leurs traditions, nous vous invitons à parcourir cette portion de territoire où chaque station apportera peut-être des réponses à vos questions.